

William Oualid, un professeur engag 

Description

Les images et documents d  archives en lien avec cet article sont expos  s dans la galerie
[*Cinq professeurs victimes*](#)

Source de l  image : Blanche Camus, [Portrait de William Oualid], S.D., collection priv  e

[T  l  charger](#)

N   le 26 janvier 1880   Alger, William Oualid obtient son baccalaur  at   s lettres en 1897 et part l  ann  e suivante  tudier en Grande-Bretagne. De retour en Alg  rie en 1901, il effectue son service militaire et pr  pare une licence   l    cole de droit d  Alger, qu  il obtient en 1904. L    tablissement ne d  livrant pas de titre au-del   ce dipl  me, il se rend alors en m  tropole et soutient   l  universit   d  Aix-en-Provence une premi  re th  se de doctorat en   conomie politique en 1906 (*Le Lib  ralisme   conomique en Angleterre*), puis une seconde en sciences juridiques en 1907 (*Le Nantissement immobilier en droit indig  ne alg  rien*). D  sireux de pr  parer l  agr  gation d    conomie politique, il   monte    Paris, mais   choue    deux reprises au concours, en 1908 et en 1910. Toutefois, il arrive premier    celui de r  dacteur au minist  re du Travail, et devient r  dacteur stagiaire en mars 1911, tout en   tant charg   de conf  rences    la facult   de droit de Paris jusqu  au d  clenchement de la guerre.

Engag   volontaire en 1914, il est envoy   en premi  re ligne sur la Marne, o  ¹ il est gri  vement bless   (il est d    ailleurs cit      l  ordre de son r  giment en juillet 1917 et obtient la croix de guerre). Apr  s sa convalescence, en raison de sa bonne connaissance de l  anglais, il est vers   dans le corps des interpr  tes militaires, puis affect   aupr  s de l  arm  e britannique, pour laquelle il remplit d  importantes missions lors de visites de plusieurs personnalit  s anglaises ou am  ricaines sur le front (il est d    ailleurs d  cor   de la *Military Cross*). Successivement promu adjudant (octobre 1914), sous-lieutenant, puis lieutenant, il est ensuite nomm   sous-chef de cabinet d  Albert Thomas, ministre socialiste de l  Armement et des Fabrications de guerre (jusqu  au 12 septembre 1917), puis chef du service de la Main d    uvre   trang  re (   compter de 1918), rattach   au minist  re du Travail.

Au sortir du conflit, William Oualid n  a pas renonc      son projet professionnel originel et obtient, d  s 1919, l  agr  gation (il est class   au 3   rang). Toutefois, avant de prendre un poste d  enseignant, il se voit confier plusieurs missions diplomatiques    l    tranger : d  abord    Varsovie, par le pr  sident Poincar  , en qualit   de pl  nipotentiaire ; en 1921 ensuite, lorsqu  il participe    la r  daction de plusieurs trait  s concernant l  immigration et les conditions de travail des ouvriers ou qu  il est membre de la repr  sentation du gouvernement fran  ais    la Conf  rence internationale de l    migration qui se tient    Gen  ve. Ces diff  rentes missions lui valent notamment d    tre   lev   au rang de chevalier de la L  gion d  honneur en 1922, d  officier de la Couronne d  Italie et de

commandeur de l Ordre *Polonia Restituta*.

En parall le, William Oualid est nomm  professeur titulaire   la facult  de droit de Strasbourg en 1921, sur la 3  chaire d   conomie politique dont les enseignements sont compos s d  un cours de doctorat, ainsi que d  un cours d  histoire des doctrines  conomiques. Il assure  galement (et ce jusqu  en 1924) les fonctions de directeur de l Institut statistique d  Alsace-Lorraine. Charg  des cours de l gislation et  conomie rurales, mais aussi d   conomie politique   la facult  de droit de Paris   compter de mai 1923, il continue n anmoins, jusqu   la fin de l ann e,   dispenser ses enseignements   Strasbourg (notamment de doctorat : science financi re et histoire des doctrines  conomiques).

Professeur sans chaire   la facult  de droit de Paris de 1925   1929, il enseigne les principes de droit public et assure,   partir de 1928, les enseignements de doctorat de l gislation industrielle et sociale, dont il devient un sp cialiste incontest . En ao t 1930, il obtient la chaire de l gislation et  conomie rurales (o  il succ de au professeur Joseph Hitier), puis celle d  histoire des doctrines  conomiques en 1934 (occupe jusqu  alors par Auguste Deschamps), avant la chaire d  enseignement des principes de droit public en mars 1935 (o  il prend la suite de Louis Germain-Martin). Tr s appr ci  de ses coll gues et de ses  tudiants pour ses qualit s p dagogiques, il enseigne aussi l   conomie et la science financi re et mon taire dans de nombreux  tablissements d  enseignement sup rieur : Institut national agronomique (comme ma tre de conf rences   partir de 1930, puis professeur en 1933),  cole coloniale,  cole sup rieure de l a ronautique,  cole sup rieure de l intendance,  cole des hautes  tudes commerciales,  cole de haut enseignement commercial pour les jeunes filles, Institut national d  orientation professionnelle dont il est tr sorier, Institut d  urbanisme de l universit  de Paris (dont il est directeur-adjoint en 1929, puis directeur de 1937   1940).

D bordant d  activit , William Oualid poursuit sa carri re universitaire et scientifique en publiant un nombre consid rable d  articles et en pr fa sant plusieurs th ses et ouvrages. Mais il est aussi homme d  action et n  h site pas   mettre ses comp tences au service de plusieurs instances  tatiques : Conseil national  conomique, dont il est rapporteur en 1930 ; Conseil sup rieur du travail, dont il est membre pendant plusieurs ann es ; minist re de l Instruction publique et des Beaux-Arts, en tant que directeur de cabinet du ministre en 1926 (quelques jours seulement, car le cabinet est tr s rapidement renvers ) ; et aupr s du gouvernement du Front populaire pendant les gr ves de 1936, en qualit  de surarbitre (c  est notamment par son interm diaire qu  est r gl  le conflit entre patrons et ouvriers de la m tallurgie parisienne).

Son expertise lui permet par ailleurs d  accomplir de nombreuses missions scientifiques   l  tranger : Luxembourg en 1922, Madrid en 1924 (aupr s de l Association internationale du progr s social) ; Rome en 1929, Berlin en 1931 et Londres en 1935 (aux congr s internationaux d  urbanisme) ; Rome encore en 1931 (au Congr s international pour l  tude scientifique des questions de population) ; Chicago en 1933 (au Congr s pour l avancement des sciences) ; Lisbonne en 1934 et 1935 (  l Institut fran sais et   l universit  de Coimbra). De m me, en France, il intervient   Lyon en 1934 (comme rapporteur g n ral au Congr s de l Union internationale des villes) ;   Paris en 1937 (comme rapporteur g n ral du Congr s international du progr s social) et 1938 (comme

rapporteur général du Congrès international des finances publiques ; il est d'ailleurs membre représentant la France au Comité de l'Association internationale des finances publiques).

Enfin, William Oualid se distingue par des engagements multiples dans la cité ; notamment au sein de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), dont il est un membre actif à partir de 1924 et où il s'occupe plus particulièrement des questions financières et de doctrine, de la laïcité, des fonctionnaires, de l'Alsace et des Étrangers (il rédige d'ailleurs de nombreux rapports et notes sur l'immigration ouvrière). Fort logiquement, cette préoccupation pour les travailleurs migrants le conduit également à s'intéresser au sort des réfugiés juifs, à travers le Foyer français, association (à laquelle William Oualid adhère en 1928) créée à l'initiative de membres de la LDH pour aider à l'établissement en France et à l'instruction des juifs Étrangers. Il publie aussi plusieurs articles (notamment en 1939 dans *Les Cahiers des droits de l'homme*) pour sensibiliser à la question et proposer de « venir utilement au secours de ces malheureux, en adoucissant, en leur faveur, l'application de décrets-lois de plus en plus sévères ». Il s'investit également dans les principaux organes du judaïsme français : Consistoire à travers notamment le Comité de vigilance créé en 1936 (pour apporter une réponse à la montée de l'antisémitisme), mais aussi comme vice-président (en 1936 encore) de l'Organisation Reconstruction Travail (dont une des ambitions est d'entretenir des écoles de formation professionnelle pour les jeunes juifs) ou comme vice-président (dès 1937) du comité central de l'Alliance israélite universelle. Traversé par le sort des juifs d'Europe centrale, il co-signe (dès 1940) un communiqué du Consistoire central pour flétrir la barbarie des « persécutions hitlériennes » et exprimer sa « certitude que la France et ses alliés [à?] remporteront, sur le génie du mal, la victoire nécessaire à la paix ».

Après la débâcle, William Oualid est affecté à l'université de Montpellier, mais s'il rejoint bien la ville, il n'y prend jamais son poste, car il est convoqué en application de la loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des juifs, admis à la retraite à compter du 21 décembre 1940 par un arrêté du 16 juin 1941. Il écrit au moment de sa convocation au doyen Georges Ripert, son collègue à la faculté de droit de Paris, pour lui attester qu'il quitte la faculté « le cœur gros mais la tête haute, certain de n'avoir jamais failli au serment » qu'il avait prêté en y entrant. Il forme deux demandes successives pour être réintégré en vertu de l'article 8 de ladite loi, lequel autorise en effet le Conseil à émettre des dérogations pour « services exceptionnels rendus [à?] dans les domaines littéraire, scientifique et artistique ». La première est rejetée le 17 décembre 1940, en dépit du fait que Oualid bénéficie du soutien du secrétaire d'État à l'Instruction publique et à la Jeunesse, lequel a proposé son maintien dans les cadres. Quant à la seconde requête, formée par le même ministre, elle est refusée au motif que le dossier est incomplet !

Fort du vœu émis à l'unanimité en décembre 1940 par le conseil des professeurs de l'Institut national agronomique en faveur de sa réintégration, le secrétaire d'État à l'Agriculture décide à son tour, en mars 1941, de soutenir sa démarche. Ses homologues de l'Instruction publique et du Travail lui emboîtent le pas, ainsi que le ministre des Affaires Étrangères, mais l'instruction du dossier piétine jusqu'en avril 1942. Malheureusement, à cette date, et en dépit d'un ultime avis favorable, émis cette fois par Xavier Vallat,

commissaire général aux Questions juives, le projet de décret proposé par le Conseil d'État n'a aucune suite et William Oualid n'est pas résisté. Durant ces années sombres, son destin se confond autant mieux avec celui de ses coreligionnaires qu'il est aussi frappé par la loi du 7 octobre 1940 abrogeant le « décret Crémieux » (1870) fixant le statut des juifs indigènes d'Algérie, même s'il bénéficie de la dérogation prévue pour les anciens combattants de la Grande Guerre.

Après son séjour à Montpellier, William Oualid se rend à Marseille, devenue ville refuge et nouveau centre de gravité des juifs de France exclus et traqués, mais aussi à Lyon, pour des réunions du Consistoire central. Car, privé de ses divers enseignements, il renforce son activité au sein des associations juives d'assistance auxquelles il appartient depuis plusieurs années déjà : Consistoire, Alliance israélite universelle et Organisation Reconstruction Travail. Il s'investit ainsi très fortement dans la commission juridique du Consistoire central (qui fournit une aide aux demandeurs de dérogations à l'application du statut des juifs et aux victimes d'une législation antisémite complexe) et dans la commission de l'information (en charge de la coordination des démarches officielles de la communauté juive auprès des autorités de Vichy). Il devient surtout président de l'Organisation Reconstruction Travail pour la France. C'est à ce titre qu'il se retrouve au cœur des discussions induites entre novembre 1941 et janvier 1942 par la création de l'Union générale des institutions juives de France (UGIF) par le gouvernement de Vichy. En effet, Xavier Vallat, alors commissaire général aux questions juives, demande à neuf dirigeants des principales associations juives de faire partie du conseil d'administration de cette nouvelle union destinée à absorber les associations existantes et à les placer sous le contrôle du commissariat général. Suite à un refus unanime, Vallat révoque les représentants en question le 12 décembre 1941. Placés devant le fait accompli, ils espèrent tout de même arriver à redéfinir les contours de l'UGIF. Cette responsabilité a été confiée à Oualid, porte-parole de la déléguation. Les objectifs principaux sont de ne pas intégrer à l'UGIF les institutions culturelles, mais seulement celles d'assistance ; de ne pas en faire la voix d'une communauté juive française définie par Vichy ; de ne pas alimenter des fonds issus des spoliations des biens juifs. Si la discussion semble ouvrir des portes, la publication dans la foulée au *Journal officiel* de la création de l'UGIF sans aucune des modifications demandées fait que Vallat se heurte à un second refus fin décembre. Il envoie alors un dernier message aux différentes personnalités pressenties pour le conseil d'administration en affirmant, quoique de manière relativement floue, qu'il agira selon les conditions posées durant l'entrevue de décembre. Dès lors, trois attitudes se dessinent chez les dirigeants des associations : certains refusent la participation, certains acceptent sans conditions, et certains, dont Oualid, acceptent au nom de la préservation des œuvres, tout en émettant des réserves. Oualid est ainsi nommé au conseil d'administration de l'UGIF en janvier 1942. Il n'y reste cependant que brièvement, le quittant pour se consacrer plus pleinement à la direction de l'ORT.

Exclu de la faculté, engagé dans d'autres missions, Oualid n'en conserve pas moins son titre de professeur dans ses échanges. Il va même jusqu'à envoyer une lettre au journal *Le Temps* en réaction à un de leurs articles sur la formation des urbanistes paru début février 1942. La correspondance, publiée dans l'édition du quotidien du 2 mars 1942 est signée « Professeur W. Oualid. Directeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris ». L'institut en a-t-il eu vent ? Toujours est-il que Pierre Lavedan, qui n'était encore que directeur à titre provisoire depuis le 1^{er} septembre 1940, devient directeur par décision du

conseil d'administration du 26 février, suivant un arrêté du 19 mars 1942.

Le 15 novembre 1942, victime d'une affection pulmonaire, William Oualid d'origine algérienne de la région d'Agenais (Lot-et-Garonne), quelques jours seulement après l'invasion allemande de la zone sud. Il reçoit les hommages du ministère du Travail, des organisations juives dont il a fait partie, et de la faculté de droit de Paris ; à cet égard, cependant, on ne peut passer sous silence la rhétorique empreinte de mauvaise foi qui parsème le discours funèbre du doyen Ripert, selon lequel William Oualid a été sacrifié de la Faculté, malgré lui, malgré elle [?]. Son éloignement [?] laissait une espérance, mais maintenant nous sommes obligés de nous résigner au souvenir d'un collègue qui était aimé de tous. Après une carrière exceptionnellement brillante, à l'heure où¹ s'affirmait le bonheur de sa vie, il a connu l'amertume de l'exil par l'application d'une loi qui n'aurait pas dû atteindre des hommes tels que lui ; et ajouter, pour conclure : « A-t-il connu avant de mourir la décision qui, après ce qui m'a été dit, allait être prise en sa faveur, pour le relever d'une déchéance qui n'aurait pas dû l'atteindre ? Je ne le sais pas encore. J'espère qu'il aura eu cette dernière joie. »

Lui qui a été mis à la retraite d'office le 26 décembre 1940 est réintégré dans ses fonctions, à titre posthume, à compter du 21 décembre 1940, par l'arrêté du 7 décembre 1944 (paru au *Journal officiel* une semaine plus tard). Après la Libération, il est cité à l'Ordre de la nation le 7 août 1946.

Vincent Bernaudeau, docteur en histoire contemporaine

Indications bibliographiques

« Base de données Spirojuris », Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), <http://siprojuris.symogih.org/>

« Académie de Paris. Archives des facultés de droit, de pharmacie, théologie, lettres et sciences, 1803-1959 ; services rectoraux, 1821-1961 (1803-1961) », Archives nationales, AJ/16/1911.

« Académie de Paris. Papiers de l'administration académique concernant les enseignements supérieur, secondaire et primaire, xix^e siècle », Archives nationales, AJ/16/1333.

« Archives du Conseil d'État (1905-1958) », Archives nationales, AL/4430, AL/4439.

« État civil en Algérie », Archives nationales d'Outre-mer.

Assan Valérie, « Israël William Oualid, juriste, économiste, professeur des Universités (Alger, 26 janvier 1880 - Villeneuve-sur-Lot, 15 novembre 1942) », dans *Archives Juives*, vol. 46, n° 1, 2013, <https://doi.org/10.3917/aj.461.0130>, p. 130-143.

Schor Ralph, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres* : préface à Vichy, « Historiques », n° 144, Bruxelles, Complexe, 2005.

Schwarzfuchs Simon, *Aux prises avec Vichy* : histoire politique des Juifs de France, 1940-1944, « Liberté de l'esprit », Paris, Calmann-Lévy, 1998.

Singer Claude, *Vichy, l'université et les Juifs* : les silences et la mémoire, Paris, Les Belles lettres, 1992.

Pour citer cet article

Bernaudeau Vincent, « William Oualid, un professeur engagé », dans *Exclure, persécuter, résister. Des victimes de la législation antisémite à la faculté de droit de Paris (1940-1945)* [exposition en ligne]. Bibliothèque interuniversitaire Cujas, 2025, <https://expo-victimes-vichy-faculte-droit-paris.bibliothequecujas.fr/william-oualid/>.

Date

29/11/2025